



Conseil économique et social

Distr. générale
15 janvier 2008
Français
Original : anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Septième session

New York, 14-18 avril 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et organisation des travaux

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Renforcement des capacités aux fins du développement.

Documentation

Le Secrétariat présentera un document qui servira de point de départ à un débat sur le renforcement des capacités de gouvernance et d'administration publique aux fins du développement, notamment en situation de crise ou au sortir d'un conflit (E/C.16/2008/2). En fonction des paramètres définis dans ce document, le Comité déterminera quels sont les principaux obstacles au renforcement des capacités et présentera aux États Membres, au Conseil économique et social et au Secrétariat des possibilités d'action et des recommandations.

4. Recueil de la terminologie de base de la gouvernance et de l'administration publique en usage à l'ONU.

Documentation

Le Comité examinera un document du Secrétariat sur les derniers travaux menés par le Groupe de travail du Comité chargé de la terminologie de base de la gouvernance et de l'administration publique en usage à l'ONU (E/C.16/2008/3). L'élaboration d'un glossaire de l'administration publique a pour objectif d'améliorer la communication et de faciliter les échanges d'idées et de formules auxquels procèdent les États Membres dans le cadre des concertations intergouvernementales.

5. Examen du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies.



Documentation

Le Secrétariat présentera le cadre stratégique proposé pour le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies pour le prochain exercice biennal (2010-2011) (E/C.16/2008/4). Les experts examineront également les principales activités qui seront menées dans le cadre du Programme au cours de l'exercice biennal en cours (2008-2009), en vue de faire au Secrétariat des recommandations sur les moyens d'aider les États Membres à faire face aux difficultés que la mondialisation occasionne pour eux, ainsi qu'aux problèmes nouveaux.

6. La mise en œuvre des objectifs et des engagements adoptés sur le plan international en matière de développement durable, sous l'angle de l'administration publique.

Documentation

Le thème de l'examen ministériel annuel de 2008, qui se déroulera durant le débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social, est « Mise en œuvre des objectifs et des engagements adoptés sur le plan international en matière de développement durable ». Le Secrétariat présentera un document d'information sur les problèmes relevant de la gouvernance et de l'administration publique qui se posent dans le domaine du développement durable et sur l'adaptation aux changements climatiques (E/C.16/2008/5). Le Comité examinera les synergies nécessaires à une action efficace en ce qui concerne les aspects économiques, sociaux et écologiques du développement durable et fera des recommandations à ce sujet. Seront notamment abordées des questions se rapportant aux structures et aux processus nécessaires à la coordination administrative, à l'établissement de solides partenariats entre secteur public et secteur privé, et à la prise de décisions concertée.

7. Projet de programme de travail et d'ordre du jour pour la huitième session du Comité d'experts.

Le Comité d'experts examinera son programme de travail et fera des recommandations au Conseil économique et social au sujet de l'ordre du jour de sa huitième session.
